



## 90819 - Il lui arrive sous l'emprise du trouble obsessionnel compulsif de proférer insultes et injures

---

### question

Je suis en butte au trouble obsessionnel compulsif, notamment quand je suis en prière ou seul. Cette obsession s'exprime par l'insulte et l'injure que je profère sous l'emprise de la colère contre mon père, ma mère ou moi-même. J'espère qu'on m'orientera vers une méthode de traitement juste, et qu'on priera pour moi. Puisse Allah vous récompenser par le bien.

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Le trouble obsessionnel compulsif est une sorte de maladie. Celui qui en souffre doit se faire traiter comme suit:

1. Se précipiter auprès d'Allah le Très-haut pour trouver refuge. En effet, le Transcendant accorde refuge à celui qui Le sollicite en cas de détresse, et le débarrasse du mal. Que le concerné reprend les propos d'Ayyoub (paix sur lui) que voici: « Et Ayyub (Job), quand il implora son Seigneur: « Le mal m'a touché. Mais Toi, tu es le plus miséricordieux des miséricordieux ! » (Coran, 21:83).

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « Allah n'a pas fait descendre une maladie à laquelle Il n'a pas donné un remède. Celui-ci peut être connu par certains et ignoré par d'autres. » (rapporté par Ahmad, 3727 et jugé bon par al-Albani dans *Boulogh al-Maraam* n° 292).

La maladie vient de Lui qui en détient le remède. Implore-Le avec insistance, en particulier à l'aube. En effet, Allah le Très-haut descend chaque nuit au ciel le plus bas durant le dernier tiers de la nuit. Il dit: « quelqu'un Me sollicite-t-il pour que Je lui donne ce qu'il veut? Quelqu'un Me demande-t-il pardon pour que Je le lui accorde? » (rapporté par a-Boukhari, 6321 et Mouslim, 758)



2. Se détourner du trouble en question et de ce qu'il te pousse à faire, et s'occuper en lieu et place de la pratique du culte et de l'obéissance autant que faire se peut. C'est dans ce sens que le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) conseillait l'obsédé en ces termes: «qu'il sollicite la protection d'Allah et se taise. » (rapporté par al-Boukhari,3276 et par Mouslim,134).

Quand vous avez envie d'insulter et de maudire, sollicitez la protection d'Allah contre Satan le damné. Occupez -vous de la remémoration d'Allah le Très-haut et de Sa glorification ou alors psalmodiez le Coran à haute -voix ou parlez à votre ami, etc.

3. Le fréquent recours au rappel d'Allah, notamment dans le cadre d'une demande de pardon.

L'obsession vient du diable ou résulte de son instigation. Or la mention du nom d'Allah le repousse et le met en fuite. Sous ce rapport, Allah le Très-haut a dit «Et si jamais le Diable t'incite (à agir autrement), alors cherche refuge auprès d'Allah; c'est Lui, vraiment l'Audient, l'Omniscient.» (Coran,41:36)

Ibn Kathir (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit dans son commentaire du Coran: « aucun moyen n'est efficace contre l'obsession venue du démon djinn autre que la sollicitation de la protection de son Créateur qui lui a donné pouvoir sur vous. Quand vous Lui demandez protection en vous réfugiant auprès de Lui, Il vous met à l'abris de lui et de son stratagème.

Quand le Messenger d'Allah allait accomplir une prière, il disait: « je sollicite la protection d'Allah, l'Audient, le Très-savant contre Satan le damné, plus particulièrement contre ses touches et souffles. »

Mouslim (2203) a rapporté qu'Outhmane Ibn Abil As s'est rendu auprès du Prophète (bénédition et salut soient sur lui) et lui a dit: « ô Messenger d'Allah! Le diable m'a empêché de prier et de réciter puisqu'il m'a perturbé... »- « Le Messenger (bénédition et salut soient sur lui) : « c'est diable s'appelle Khanzab. Quand il t'envahit, demande à Allah de t'en protéger et crache trois fois à ta gauche. »-« Quand je l'ai fait, Allah m'en a débarrassé.

On lit dans le testament de Yahya adressé à ses compagnons: «je recommande la remémoration



d'Allah. Celui qui le fait est comme un homme activement poursuivi par son ennemi et qui découvre un rempart bien protégé et s'y installe pour lui échapper. C'est l'exemple du fidèle croyant qui ne s'immuniser contre le diable qu'en se souvenant d'Allah. » (rapporté par at-Tirmidhi, 2863) et jugé authentique par al-Albani dans Sahihi at-Tirmidhi.

4. Se rendre auprès d'un médecin musulman sûr, étant donné que le trouble obsessionnel est une maladie comme il a été dit précédemment et parce que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « Allah n'a pas fait descendre une maladie à laquelle Il n'a pas donné un remède, exception faite de la vieillesse. » (rapporté par Ahmad, 17726 et par Abou Dawoud, 3855 et par at-Tirmidhi, 2038 et par Ibn Madjah, 34356 et jugé authentique par al-Albani dans Sahihi Abou Dawoud.

5. Savoir que la victime de cette maladie n'est pas responsable de ses propos involontaires qu'il réproouve. Bien plus, il en sera récompensé, s'il plait à Allah, s'il reste endurant pour complaire à Allah. L'obsédé sera bien rétribué pour sa réprobation de son mal dont il cherche à se débarrasser.

Quand des compagnons du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) étaient venus lui dire: « nous éprouvons des choses trop graves pour être exprimées! » - « En éprouvez-vous vraiment?! » - « En effet. » - « c'est la franche croyance. » (rapporté par Mouslim, 132 à partir d'un hadith d'Abou Hourayra (p.A.a)

An-Nawawi commente le hadith en ces termes: « cela signifie: votre conscience de la gravité de ce que vous éprouvez exprime une croyance claire. Car sentir la gravité de la chose, avoir une grande peur de l'extérioriser et surtout d'y adhérer, tout cela n'arrive qu'à celui qui a atteint un degré d'adhésion à la foi qui exclut l'hésitation et le doute. »

Voir la questions n° [62839](#) et la questions n° [25778](#)

Nous demandons à Allah de vous guérir et de vous la paix intérieure et extérieure.

Allah le sait mieux.